

**REPONSE DE  
MONSIEUR PAUL GIACOBBI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**A LA QUESTION ORALE DEPOSEE PAR  
MONSIEUR JEAN-BAPTISTE LUCCIONI  
AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE»**

**OBJET** : L'application de l'intercommunalité dans le cadre de la loi du 16 Décembre 2010

Monsieur le Conseiller à l'Assemblée de Corse,

C'est un euphémisme de dire que je partage vos inquiétudes et je fais mien vos propos.

Je suis en effet de ceux qui considèrent que l'intercommunalité est une chance pour la Corse et je regrette d'ailleurs que certains de mes collègues corses au Parlement ne partagent pas mon point de vue, le triste classement en matière d'intercommunalité est à cet égard très révélateur.

L'adoption de la loi portant réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 n'est applicable à la Corse qu'en ce qui concerne les communes et l'intercommunalité. Les dispositions régionales et départementales feront l'objet d'un examen ultérieur après une délibération de l'Assemblée de Corse.

Dans cet esprit, la Commission des compétences législatives et réglementaires présidée par notre éminent collègue, Pierre CHAUBON se réunira les 7 avril prochain pour débattre de cet aspect.

Je souhaite que dans ces travaux la commission soit inclus le volet communal et intercommunal afin que les propositions que nous vous ferons traitent de l'ensemble des institutions de la Corse.

Il n'est pas question pour moi de créer des collectivités à deux vitesses.

La délibération future que nous soumettrons au Gouvernement traitera de tous les échelons administratifs de notre île sans exception : la commune, l'intercommunalité, le département et l'échelon régional.

La Corse a la chance d'avoir une organisation administrative atypique issue de nos spécificités, elle a été reconnue en 1982 puis modifiée en 2002, à l'initiative de deux gouvernements de gauche.

J'entends bien être le garant de ce particularisme à la fois dans la future politique d'aménagement du territoire obligatoirement cohérente et efficace mais aussi dans sa nécessaire rationalisation.

Je vous remercie.